



**COMMISSION DEPARTEMENTALE  
DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS  
PROCES VERBAL N°33 du 30 mai 2025  
Réalisé par voie électronique**

**Présidence** : M. Pierre LECORNU

**Membres participants** : Messieurs FOISSEAU Joël, FONTAINE Dominique, LANGLOIS Stéphane, LEBRUN Jean-Luc, MOGIS Michel

**Excusé** : Dominique LEFEVRE.

§§§§

**RECOURS**

Les décisions ci-après de la Commission Départementale sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 2 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

**RAPPEL AUX CLUBS**

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, **c'est le club recevant** qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs, qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District, via Footclubs et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 du règlement des compétitions du DFSM.

### **Information pour les clubs**

**§§§§**

La Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors tient à rappeler :

- Qu'elle refusera toutes les demandes de report pour les rencontres de championnat Seniors et critérium Vétérans.
- Seul est autorisé d'avancer les rencontres
- Possibilité de jouer en semaine pour le critérium Vétérans avec l'accord de la commission.

**§§§§**

**Homologation des rencontres** : article 147

L'homologation des rencontres est prononcée par la Commission chargée de la gestion de la compétition.

L'homologation d'une rencontre est de droit **le trentième jour à minuit** qui suit son déroulement si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.

**§§§§**

### **DECISIONS**

#### **COUPE VETERANS André STRAPPE**

Match N° 53289728 AL DEVILLE MAROMME 41 / RC PORT DU HAVRE 41

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 21 mai 2025 procès-verbal publié le 22 mai 2025 sur le site du DFSM.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.
- Dit l'AL DEVILLE MAROMME qualifiée pour le prochain tour de la compétition.

#### **COUPE Jean MERAULT**

Match N°53328900 FC SAINT JULIEN PETIT QUEVILLY 2 / CA LONGUEVILLAIS 1 DU 1<sup>er</sup> mai 2025

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 21 mai 2025 procès-verbal publié le 22 mai 2025 sur le site du DFSM.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.
- Dit le FC SAINT JULIEN PETIT QUEVILLY qualifié pour le prochain tour de la compétition.

### **COUPE Robert BALLUET**

Match N°533328912 FC ROLLEVILLAIS 1 / FC HATTENVILLE CŒUR 1 du 1<sup>er</sup> mai 2025

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 21 mai 2025 procès-verbal publié le 22 mai 2025 sur le site du DFSM.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu par pénalité au FC HATTENVILLE CŒUR sur le score de 3 buts à 0.
- Dit le FC ROLLEVILLAIS qualifié pour le prochain tour de la compétition.

### **SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A**

Match N°28969983 ENTENTE VIENNE SAANE ET LONGUEIL 1 / FC PETIT CAUX 1 du 04 mai 2025

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale de l'Arbitrage lors de sa réunion du 13 mai 2025, Procès- verbal N°24 mis en ligne sur le site du DFSM le 14 mai 2025.

La commission :

- Donne match perdu par pénalité, 0 point, au FC PETIT CAUX 1 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'ENTENTE VIENNE SAANE ET LONGUEIL 1 sur le score de 3 buts à 0.

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D**

Match N° 29014214 RC PORT DU HAVRE 2 / LE HAVRE S'PORT FOOTBALL 1

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 21 mai 2025 procès-verbal publié le 22 mai 2025 sur le site du DFSM.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu par pénalité (0point) au RC PORT DU HAVRE 2 sur le score de 3 buts à 0 sans toutefois en faire bénéficier l'équipe de LE HAVRE S'PORT FOOTBALL qui conserve le point (1) et les buts inscrits (3) en application de l'article 187.1 des RG de la L.F.N.

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C**

Match N° 29013845 STADE SOTTEVILLAIS C 3 / ISNEAUVILLE FC 1 du 04 mai 2025

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 21 mai 2025 procès-verbal publié le 22 mai 2025 sur le site du DFSM.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D**

Match N° 29024503 FC HATTENVILLE CŒUR 1 / FC SAINT SAUVEUR D'EMALLEVILLE 2

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 21 mai 2025 procès-verbal publié le 22 mai 2025 sur le site du DFSM.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Le dossier reste placé en instance d'homologation.

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C**

Match N° 29023305 AS LA BOUILLE MOULINEAUX 1 / ASPTT ROUEN 3 du 27 avril 2025

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale de Discipline lors de sa réunion du 15 mai 2025 procès-verbal publié le 21 MAI 2025 sur le site du DFSM.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu à l'AS LA BOUILLE MOULINEAUX

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C**

Match N° 29013204 SC PETIT COURONNE 1 / AS5V 1 du 27 avril 2025

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale de Discipline lors de sa réunion du 15 mai 2025 procès-verbal publié le 21 MAI 2025 sur le site du DFSM.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match à rejouer avec 3 arbitres officiels et un délégué à une date qui sera fixée par la Commission.

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F**

Match N° 28884303 ES DU MONT GAILLARD 3 / US LILLEBONNE 2

Considérant l'article 5 des règlements des compétitions du DFSM qui stipule:

« Le forfait d'une équipe supérieure entraîne, le jour de ce forfait, celui de toutes les équipes inférieures du club, dans la même catégorie d'âge. Toutefois, s'il est reconnu que ne figure pas dans les équipes inférieures aucun joueur ayant participé à deux des trois derniers matchs de l'équipe dite supérieure et déclarée forfait, cette mesure ne sera pas appliquée ».

Constatant qu'aucun joueur de l'ES MONT GAILLARD 2 n'a participé aux trois derniers matchs de l'équipe de l'ES MONT GAILLARD 3

La commission, jugeant en 1<sup>ère</sup> instance :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E**

Match N°29023986 CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE 3 / ES DU MONT GAILLARD 5

Considérant l'article 5 des règlements des compétitions du DFSM qui stipule:

« Le forfait d'une équipe supérieure entraîne, le jour de ce forfait, celui de toutes les équipes inférieures du club, dans la même catégorie d'âge. **Toutefois**, s'il est reconnu que ne figure pas dans les équipes inférieures aucun joueur ayant participé à deux des trois derniers matchs de l'équipe dite supérieure et déclarée forfait, cette mesure ne sera pas appliquée ».

Constatant qu'aucun joueur de l'ES MONT GAILLARD 2 n'a participé aux trois derniers matchs de l'équipe de l'ES MONT GAILLARD 5

La commission, jugeant en 1<sup>ère</sup> instance :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

## **RENCONTRES DU 08 MAI 2025**

### **SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C**

Match N° 28970245 ASCJIYAN KURDISTAN 1 / US DOUDEVILLAISE 1

Match N° 28970243 SC FRILEUSE 2 / SC OCTEVILLE SUR MER 2

Rencontres du 05 janvier 2025 jouées le 08 mai 2025

Match N° 28970284 AC SAIT ROMAIN DE COLBOSC 1 / RC DU PORT DU HAVRE 1

Rencontre du 02 février 2025 jouée le 08 mai 2025

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A**

Match N° 29149572 US HERICOURT 1 / CANY FC 4

Rencontre du 01 décembre 2024 jouée le 08 mai 2025

Reserve d'avant match du club de l'US HERICOURT 1 non confirmée

Une amende de 5€ est infligée au club de l'US HERICOURT pour une licence manquante (Licence Délégué).

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D**

Match n° 28970989 FC BARENTINOIS 2 / FC DU NORD OUEST 1  
Rencontre du 19 janvier 2025 jouée le 07 mai 2025

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL3 POULE D**

Match N° 29013288 FC ROLLEVILLAIS 2 / US YEBLERONNAISE 1  
Rencontre du 30 mars 2025 jouée le 08 mai 2025

## **RENCONTRES DU 11 MAI 2025**

### **SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B**

Match N° 29144580 SAINT MAURICE FC HOUPEVILLE MALAUNAY 1 / CANTELEU FC 1  
Rencontre du 30 mars 2025 jouée le 11 mai 2025

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A**

Match N° 28970409 US LONDINIÈRES 1 / AS TREPORTAISE 2  
Match N°28970412 FC NEUFCHATEL EN BRAY 3 / FC VENTOIS 1  
Rencontres du 09 février 2025 jouées le 11 mai 2025.

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D**

Match N°28970995 FC BONSECOURS ST LEGER 1 / FC BARENTINOIS 2  
Match N° 28970963 AS SAINT PIERRE DE VARENDEVILLE 1 / ROUEN AC 1  
Rencontres du 09 février 2025 jouées le 11 mai 2025.

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C**

Match N° 29013165 SAINT AUBIN FC 2 / ROUEN SAPINS FC 3  
Rencontre du 10 novembre 2024 programmée le 11 mai 2025.  
Forfait non déclaré du club de ROUEN SAPINS FC 3.  
La commission jugeant en 1ère instance :

\*Donne match perdu par Forfait de ROUEN SAPINS FC 3 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de SAINT AUBIN FC 3 sur le score de 3 buts à 0

\*inflige une amende de 168 € au club de ROUEN SAPINS FC.

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A**

Match N° 53261622 FC BARENTINOIS 3 / ENT VIENNE SAANE ET LONGUEIL 4  
Rencontre du 19 janvier 2025 jouée le 11 mai 2025  
Une amende de 5€ est infligée au club de FC BARENTINOIS pour une licence manquante (Licence Délégué).

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D**

Match N° 29023730 AS LANQUETOT 1 / AS BEUZEVILLETTE 1  
Rencontre du 02 février 2025 jouée le 11 mai 2025

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A**

Match N° 29024069 AS OUVILLAISE 1 / FC BARENTINOIS 4  
Rencontre du 22 septembre 2024 jouée le 11 mai 2025

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C**

Match N° 29024381 US CAILLY 1 / FRIENDS UNITED FC 1

Rencontre du 08 décembre 2024 jouée le 11 mai 2025

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain

Une amende de 15€ est infligée à l'US CAILLY.

Match n° 29024437 FC THOUBERVILLE 2 / STADE DE GRAND QUEVILLY 3

Rencontre du 06 avril 2025 jouée le 11 mai 2025

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain

Une amende de 15€ est infligée au FC THOUBERVILLE.

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D**

Match N° 29024506 AS PETIVILLE 2 / US SAINT MACLOU BRIERE 1

Rencontre du 26 janvier 2025 jouée le 11 mai 2025.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B**

Match N° 29263441 SC PETIT COURONNE41 / AS LA BOUILLE MOULINAUX 41.

Rencontre du 18 mai 2025 jouée le 11 mai 2025.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au SC PETIT COURONNE.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H**

Match N° 29009776 LA F A CAUX MARINE 41 / ES TOURVILLAISE 41.

Rencontre du 27 avril 2025 jouée le 11 mai 2025.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J**

Match N° 29010272 SAFRAN NORMANDIE SPORTS 41 / AC St ROMAIN COLBOSC 41.

Rencontre du 25 mai 2025 jouée le 11 mai 2025.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE L**

Match N° 29143299 FC ROLLEVILLAIS 41 / OLYMPIA'CAUX 41.

Rencontre du 25 mai 2025 jouée le 11 mai 2025.

Match N° 29143302 SC FRILEUSE 41 / AS ANGERVILLE ORCHER 41.

Rencontre du 25 mai 2025 jouée le 11 mai 2025. La rencontre a été inversée.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AS ANGERVILLE ORCHER.

## **RENCONTRES DE 18 MAI 2025**

### **SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A**

Match N° 28970046 A. HOULMOISE BONDEVILLAISE FC 1 / ES TOURVILLAISE 2

Forfait déclaré du club de l'ES TOURVILLAISE 2

La commission jugeant en 1ère instance:

- Donne match perdu par forfait au club de l'ES TOURVILLAISE 2 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de l'A.HOULMOISE BONDEVILLAISE FC 1 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 112€ au club de l'ES TOURVILLAISE

### **SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B**

Match N° 28970175 FC SAINT JULIEN PETIT QUEVILLY 2 / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 2

Considérant l'inscription sur la feuille de match, d'un joueur susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre, la commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation, prévu à l'article 187.2 des règlements généraux de la L.F.N.

Match N° 28970176 GCO BIHORELLAIS 1 / ENT.MOTTEVILLE CROIX MARE 1

Réserve d'avant match du club de l'ENT.MOTTEVILLE CROIX MARE 1 confirmée. Le dossier transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux est mis en instance d'homologation

Match N° 29144593 F LA BOUCLE DE SEINE 1 / O.DE DARNETAL 2

Réserve d'avant match du club de F LA BOUCLE DE SEINE non confirmée.

### **SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C**

RAS

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A**

Match N°28970488 FC NEUFCHATEL EN BRAY 3 / FC PETIT CAUX 2

Forfait déclaré du FC PETIT CAUX 2.

La commission jugeant en 1ere instance :

- Donne match perdu par forfait au club de FC PETIT CAUX 2 sur le score de 0but à 3 avec 0 point, pour en faire profiter le FC NEUFCHATEL EN BRAY 3 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ au club de FC PETIT CAUX 2

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B**

RAS

### **SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C**

Match N°29216413 AS MADRILLET CHATEAU BLANC 2 / GCO BIHORELLAIS 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence signature FMI. Une amende de 5€ est infligée au club de GCO BIHORELLAIS 2

Match N°29216414 AJ CAULLE BOSC HARD 1/ROUEN SAPIN FC 2

Une amende de 5€ est infligée au club de l'AJ CAULLE BOSC HARD pour licence manquante (Arbitre Assistant)

Match N°29216415 STADE DE GRAND QUEVILLY 2 / CO CLEON 2

Forfait non déclaré du CO CLEON 2

La commission jugeant en 1ere instance :

- Donne match perdu par forfait au club de CO CLEON 2 sur le score de 0but à 3 avec 0 point, pour en faire profiter le club de STADE DE GRAND QUEVILLY 2 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168€ au club de CO CLEON 2

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D**

Match N°29212980 FC LIMESY 1 / FC NORD OUEST 1

Une amende de 5€ est infligée au club de FC LIMESY pour licence manquante (Arbitre Assistant)

### **SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E**

Match N°28971516 USF FECAMP 2 / AC ST ROMAIN DE COLBOSC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à AC ST ROMAIN DE COLBOSC 2

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F**

Match N°28984316 ES DU MT GAILLARD 3 / LE HAVRE FC 2012 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeants de banc de touche, Une amende de 15€ est infligée à ES DU MONT GAILLARD 3

Considérant l'inscription sur la feuille de match, d'un joueur susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre, la commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation, prévu à l'article 187,2 des règlements généraux de la LFN.

Match N°29269003 AS OURVILLAISE 2 / OH TREFILERIE LES NEIGES 2

Forfait non déclaré de l'OH TREFILERIE LES NEIGES 2

La commission jugeant en 1ere instance :

- Donne match perdu par forfait au club de OH TREFILERIE LES NEIGES 2 sur le score de 0but à 3 avec 0 point, pour en faire profiter le club de su AS OURVILLAISE 2 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168€ au club de OH TREFILERIE LES NEIGES.

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A**

R A S

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B**

Match N° 29013069 ASC JIYAN KURDISTAN 2 / YERVILLE FC 2

Réserve d'avant match de YERVILLE FC 2 confirmée. Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologations.

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C**

Match N° 29013212 SC PETIT COURONNE 1 / REUNIONNAIS FC 1

Réserve d'avant match du SC PETIT COURONNE 1 non confirmée.

Match N° 29013214 AS GOURNAY FOOTBALL 2 / AS BUCHY 2

Une amende de 5€ est infligée au club de l'AS BUCHY 2 pour licence manquante (Arbitre Assistant )

Match N° 29013216 AS CANTON D'ARGUEIL 2 / ROUEN SAPINS FC 3

Forfait non déclaré de ROUEN SAPINS FC 3.

La commissions jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu à ROUEN SAPINS FC 3 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier l'AS CANTON D'ARGUEIL 2 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 168 € au club de Rouen Sapin FC 3.

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D**

R A S

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A**

R A S

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B**

R A S

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C**

Match N° 29013886 STADE SOTTEVILLAIS CC 3 / CSG / AMSP 2

Réserve d'avant match non confirmées des clubs de STADE SOTTEVILLAIS CC 3 et CSG/ AMSP

### **SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D**

Match N° 29014256 JS SAINT LEONARD 76 1 / AS SASSETOT THEROULD 2

Forfait non déclaré du club de SASSETOT THEROULD.

La commission jugeant en 1ere instance :

Donne match perdu par forfait au club de SASSETOT THEROULD 2 Sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de la JS ST LEONARD 76 1 sur le score de 3 buts à 0

Inflige une amende de 112 euros au club de SASSETOT THEROULD.

Match N° 29014252 ASL RAMPONNEAU FECAMP 2 / RC PORT DU HAVRE 1

Forfait déclaré du club RC PORT DU HAVRE, la commission jugeant en 1ère instance :

Donne match perdu par forfait au club du RC PORT DU HAVRE sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de l'ASL RAMPONNEAU sur le score de 3 buts à 0

Inflige une amende de 112 euros au club du RC PORT DU HAVRE

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A**

Match N° 53261609 FC BARENTINOIS 3 / CANY FC 4

Forfait déclaré du club de CANY FC 4

.La commission jugeant en 1ère instance:

- Donne match perdu par forfait au club de CANY FC 4 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de FC BARENTINOIS 3 sur le score de 3 buts à 0

- Inflige une amende de 112€ au club de CANY FC

Match N° 53261610 US HERICOURT 1 / AS PETIVILLE 2

Considérant l'inscription sur la feuille de match, d' un joueur susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre, la commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation, prévu à l'article 187.2 des règlements généraux de la L.F.N.

Une amende de 5€ est infligée au club de l'US HERICOURT pour une licence manquante (Licence Délégué).

Match N° 53261611 US VATTEVILLE BROTONNE 3 / ENT.VIENNE SAAANE ET LONGUEIL 4

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée à l'US VATTEVILLE BROTONNE

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B**

Match N° 29017429 FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 4 / CANTELEU FC 2

Une amende de 5€ est infligée au club de FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY pour une licence manquante (Licence Arbitre Assistant).

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant de banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de CANTELEU FC

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C**

Match N° 29017633 FC ROLLEVILLAIS 1 / GRPT SAINT AUBIN VIGOR 2

Forfait déclaré du club de GRPT SAINT AUBIN VIGOR 2

La commission jugeant en 1ère instance:

- Donne match perdu par forfait au club de GRPT SAINT AUBIN VIGOR 2 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de FC ROLLEVILLAIS 1 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 112€ au club de GRPT SAINT AUBIN VIGOR

Match N° 29017635 LE HAVRE FC 2012 3 / FC SAINT SAUVEUR D'EMALVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de LE HAVRE FC 2012

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A**

**RAS**

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B**

Match N°29022619 FC FREVILLE BO SIVOM 1/US DES VALLEES 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant de banc de touche, Une amende de 15€ est infligée à US DES VALLEES

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C**

Match N° 29023315 AS LA BOUILLE MOULINEAUX 1 / ASL SIERVILLAISE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15 € est infligée au club de l'AS LA BOUILLE MOULINEAUX.

Match N° 29023317 SAINT JEAN FRESQUIENNES 1 / A ROUENNAISE DE FOOT 2

Une amende de 5€ est infligée au club de SAINT JEAN FRESQUIENNES pour licence manquante (Arbitre central)

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à SAINT JEAN FRESQUIENNES.

Match N° 29023318 ROUEN AC 3 / A. PERSONNEL HOSPITALIER DU ROUVRAY 1

Une amende de 5€ est infligée au club de ROUEN AC pour une licence manquante (Licence Délégué).

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D**

Match N° 29023778 ESP SAINT GILLES ETAINHUS 2 / AS DE LA FRESNAYE 1

Une amende de 5€ est infligée au club de l'AS DE LA FRESNAYE pour une licence manquante (Arbitre Assistant )

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E**

**RAS**

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A**

**RAS**

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B**

Match N° 29024320 AS SAINT PIERRE DE VARENDEVILLE 3 / ES YPREVILLAISE 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15 € est infligée à l'AS SAINT PIERRE DE VARENDEVILLE.

Match N° 29024324 GRAND QUEVILLY FC 4 / US HERICOURT 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15 € est infligée à GRAND QUEVILLY FC.

#### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C**

Match N° 29024455 ISNEAUVILLE FC 3 / ES MONTIGNY LA VAUPALIERE 3

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15 € est infligée à ISNEAUVILLE FC.

#### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D**

R A S

#### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E**

Match N° 29024675 HARFLEUR FC 1 / US SAINT THOMAS 3

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15 € est infligée à HARFLEUR FC 1

Match N° 29024679 TRAIT D'UNION 1 / ENTENTE DU LITTORAL 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15 € est infligée à TRAIT D'UNION.

Match N° 29024676 AS GRAINVILLE YMAUVILLE 2 / AS MARE AU CLERC 1

Forfait déclaré de l'AS GRAINVILLE YMAUVILLE FC 2

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu par forfait à l'AS GRAINVILLE YMAUVILLE 2 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point pour en faire bénéficier l'AS MARE AU CLERC sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ à l'AS GRAINVILLE YMAUVILLE.

#### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A**

Match N° 29422752 SAINT AUBIN FC 41 / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 41.

Forfait déclaré du l'US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 41. La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à l'US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 41 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point pour en faire bénéficier SAINT AUBIN FC 41 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 112€ à l'US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE.

#### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B**

Match N° 29263440 FC ROUEN 1899 41 / MAURICE.HOUPPEVILLE.MALAUNAY 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au FC ROUEN 1899.

#### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C**

R A S

#### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D**

Match N° 29005922US QUEVILLY RM 41 / ASSO FAC 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'US QUEVILLY RM.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E**

Match N° 29006042 MONT SAINT AIGNAN FC 41 / US MESNIL ESNARD FRA 42.

Réclamations d'après match du MONT SAINT AIGNAN FC, confirmées.

Le dossier, transmis à la commissions Départementale des Règlement et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F**

Match N° 29006560AS OUVILLAISE 41 / ENT ASN-ASP 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain Une amende de 15€ est infligée à l'AS OUVILLAISE

Match N° 29006562 FC BARENTINOIS 42 / US DOUDEVILLAISE 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC BARENTINOIS.

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée au FC BARENTINOIS

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G**

Match N° 29161981 CAUX FC 42 / O PAVILLAIS 41.

Forfait déclaré du CAUX FC 42.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à CAUX FC 42 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point pour en faire bénéficier l'O PAVILLAIS 41 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 112€ à CAUX FC.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H**

Match N° 29009787FC BIVILLE LA BAINARDE 41 / NEUVILLE AC 41.

Match N° 29009788FC OFRANVILLAIS 41 / ES TOURVILLAISE 41.

Les rencontres ont été inversées.

Match N° 29009789 LA F A CAUX MARINE 41 / ES PLATEAU FOUC.REAL 41.

Forfait déclaré du l'ES PLATEAU FOUC.REAL 41.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à l'ES PLATEAU FOUC.REAL 41 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point pour en faire bénéficier LA F A CAUX MARINE 41 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 112€ à l'ES PLATEAU FOUC.REAL.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I**

Match N° 29010183 ESPC St GILLES ETAIN 41 / USF FECAMP 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain Une amende de 15€ est infligée à l'ESPC St GILLES ETAIN

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J**

Match N° 29010275 AC St ROMAIN COLBOSC 41 / FC BREAUTE BRETTEVILLE 41.

Rencontre Jouée le 14 mai 2025.

Match N° 29010276 RC HAVRAIS 41 / AS DE MONTIVILLIER 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain Une amende de 15€ est infligée à RC HAVRAIS.

**SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K**

R A S

**SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE L**

R A S

**Le Président**  
P. LECORNU



**le secrétaire**  
M. MOGIS

